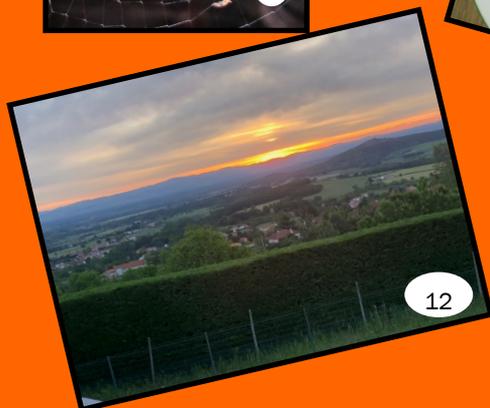


# L'écureuil

Juillet 2020



Commune de  
MARCILLY LE CHÂTEL





Huguette Reynaud et Isabelle Thevenet

## LES INFOS DU SECRETARIAT DE MAIRIE...

Rappel des divers documents utiles et mis en ligne sur le site de la commune :

Vous trouverez sur le site de la commune <https://www.marcillylechatel.eu> plusieurs documents mis à votre disposition :

Onglet « à votre service » :

**Cantine école** : mode d'emploi pour création d'un compte parent ; pour commande et réservation de repas et pour ajout d'un nouvel enfant sur un compte parent existant.

**Plan Local d'Urbanisme et travaux** : règlement + carte zonage+ documents cerfa à fournir pour toute demande d'urbanisme.

**Elections** : Formulaire d'inscription sur les listes électorales

Onglet « salles communales » :

Calendrier de disponibilité des salles communales et fiches de réservation à remplir.

### Le recensement :

Les mineurs français qui atteignent l'âge de 16 ans doivent faire la démarche de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Le recensement permet à l'administration française de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).



### Attention aux bruits :

Heures de tonte et autres travaux bruyants

9h00-12h00 et 13h30-19h30 en semaine

9h00-12h00 et 15h00-19h00 le samedi

10h00-12h00 le dimanche et les jours fériés



L'été est là, on a tous envie de profiter de ses

belles soirées, entre amis, en famille parfois en musique... mais n'oublions pas de respecter nos voisins et de ne pas faire trop de bruit surtout entre 22h et 7h.

Article R. 1336-5 du Code de la santé publique: « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé. A nous tous de faire en sorte que tout se passe bien en étant bienveillants et indulgents.

### Location

Deux appartements sont disponibles à la location. Renseignements auprès du secrétariat ou par téléphone au 04 77 97 40 80.

## SOMMAIRE

Les infos du secrétariat de mairie	2
Le mot du maire	3
Election municipale	4
Finances	5
Retour sur le confinement	8
Témoignage Mme Gelot	8
Les jeux	9
CCAS	10
Hommage à Robert Landon	12
Eclairage rue de Corbes	14
Déclaration de ruches	14
La Forez Academy	15
Loire Forez Agglo	16
Compostez!	17
Aide commerçants LFA	18
Ecole Primaire Jean Côte	19
Sou des écoles	21
Familles rurales	22
Comité des fêtes	23
Les Vieilles Pierres	24
Entente Sportive Champdieu Marcilly	25
Thérapeutes aux pieds nus	26
APIJ	27
Solution des jeux	27
Dates à retenir	28

## LE MOT DU MAIRE

Un nouvel exemplaire de l'Ecureuil vient vous donner des nouvelles de la commune. Vous constaterez comme moi que tout change ! En effet le contexte sanitaire a fortement impacté nos vies et nos organisations. Le temps du confinement passé, les réflexions vont aller bon train pour revoir notre façon de penser le monde en s'appuyant sur nos points forts et faire rapidement évoluer nos points faibles... Le cadre de vie de Marcilly le Châtel a permis de nous retrouver dans des conditions de confinement confortables par rapport à nos compatriotes citoyens. Cette vision du partage de l'espace à travers le Plan Local d'Urbanisme démontre son utilité, même si dans les années à venir il y aura besoin de le réviser.



Notre mode de vie rempli de communications, notamment avec l'internet, a illustré l'anticipation des élus du territoire par la volonté du déploiement de la fibre optique pour tous. C'est toujours le moment de se raccorder pour ceux et celles qui ne l'ont pas encore fait.

La production locale et de qualité répond elle aussi à la demande d'autonomie. Le consommateur reste maître de cet avenir en faisant évoluer son mode de consommation en privilégiant les entreprises et commerçants locaux. Préservera-t-on la dynamique du petit marché local, la fréquentation des commerces locaux à Marcilly le Châtel dans les semaines et mois à venir ? C'est à chacun d'y répondre...

Toutes ces organisations doivent être anticipées et organisées en pensant à un avenir de quelques décennies. L'usage de l'eau par exemple sera dans les années à venir source de débats pour l'organiser et desservir chacun. Pas la peine de pousser à la construction si nous ne pouvons assurer notre dépendance à l'eau. Les restrictions estivales nous le rappellent de plus en plus chaque année !

Aussi, depuis mars et dans les faits le 25 mai, un nouveau conseil municipal a pris place. Merci aux électeurs qui ont participé à la vie démocratique de notre village et à la confiance qu'ils nous ont accordée. Merci aux anciens élus qui ont servi la commune et bienvenue aux nouveaux qui, bien que pleins de volonté, ont dû patienter un peu pour rentrer dans la gestion de la commune. Je suis fier d'avoir constaté une forte réactivité et efficacité des élus notamment pour la distribution des masques.

Vous trouverez au cours des pages qui suivent la présentation de la nouvelle équipe municipale, un résumé du temps du confinement, les travaux menés, la situation budgétaire et les activités de nos associations. A la lecture de mes propos vous comprendrez qu'il y a du travail pour les élus. Nous y reviendrons dans le prochain Ecureuil...

Un remerciement aux présidents et membres des associations locales, aux commerçants et entreprises, aux enseignants et au personnel communal et à vous tous pour avoir ensemble organisé notre vie dans un contexte particulier. Souhaitons que cet effort commun nous permette de vivre une rentrée pleine de vie !

Après ce premier semestre, je vous souhaite une période estivale pleine de découvertes, de convivialité et de détente.

**Thierry Gouby , Maire de Marcilly le Châtel**

## ÉLECTION MUNICIPALE, UNE NOUVELLE ÉQUIPE AU SERVICE DE LA COMMUNE



Après vous être exprimés dans les urnes à l'occasion des élections municipales du 15 mars, un nouveau conseil municipal est en place. Celui-ci a confié les fonctions suivantes lors d'un conseil municipal particulier à la salle des fêtes le 25 mai :

**Thierry Gouby** Maire

**Odile Derue Molle** 1<sup>ère</sup> adjointe (Finances et personnel)

**Jacques Foraison** 2<sup>ème</sup> adjoint (Voirie, chemins et bâtiments communaux)

**Sandrine Séférian** 3<sup>ème</sup> adjointe (Cadre de vie et communication)

Le maire a délégué à **Didier Rochigneux** les affaires scolaires et à **Régine Cohas** les relations aux associations.

Toute l'équipe s'est mise à votre service et s'organise pour mener à bien les prochaines actions du mandat qui commence...

## FINANCES COMMUNALES

Suite au travail de la commission finances et après validation des comptes par le Trésor public, le Conseil Municipal réuni le 14/02/2020 a validé à l'unanimité les comptes administratifs et de gestion présentés par Odile Molle 1ère Adjointe.

Sur 2019, le budget communal enregistre un excédent de fonctionnement de 172 490€ soit un résultat d'exploitation cumulé à la clôture de 437 089€ et affiche un déficit d'investissement de 267 538€ lié essentiellement aux travaux de l'école.

Suite à ces résultats, le Conseil décide d'affecter au budget 2020, la somme de 230 216€ au financement des investissements et 206 873€ en fonctionnement.

## BUDGET GÉNÉRAL 2019

Concernant les résultats 2019, pour la partie fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 495 615€ elles augmentent de 17,36% soit 73 346€ sur 1 an. Malgré tout, elles restent stables sur la plupart des postes, la différence est liée d'une part aux dotations aux amortissements réglées à Loire Forez dans le cadre du transfert de compétences voirie, éclairage et d'autre part, au transfert de la cantine du Sou des écoles à la mairie avec pour conséquence des charges supplémentaires (Embauche d'une cantinière, achat de matières premières...). Le poste charges du personnel représente la part principale soit 46% des dépenses.

Les recettes s'élèvent à 668 106€ elles enregistrent une progression de + 15,42% soit 89 302€ qui s'explique en partie pour les mêmes raisons : encaissement des tickets de cantine, amortissement sur subventions avec Loire Forez et un excédent d'exercice antérieur supérieur. A noter l'augmentation de la dotation de solidarité rurale versée par l'Etat qui passe de 36 000€ à 59 207€.

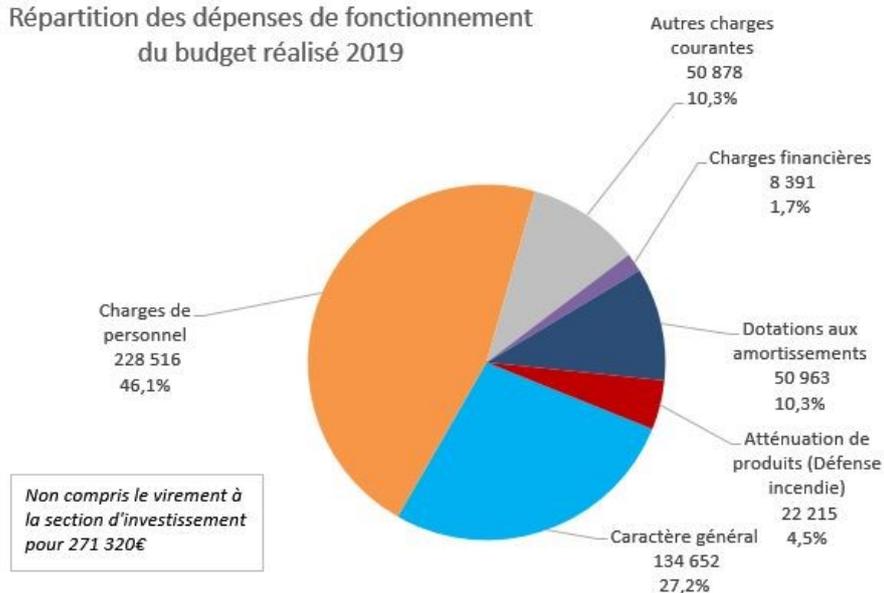
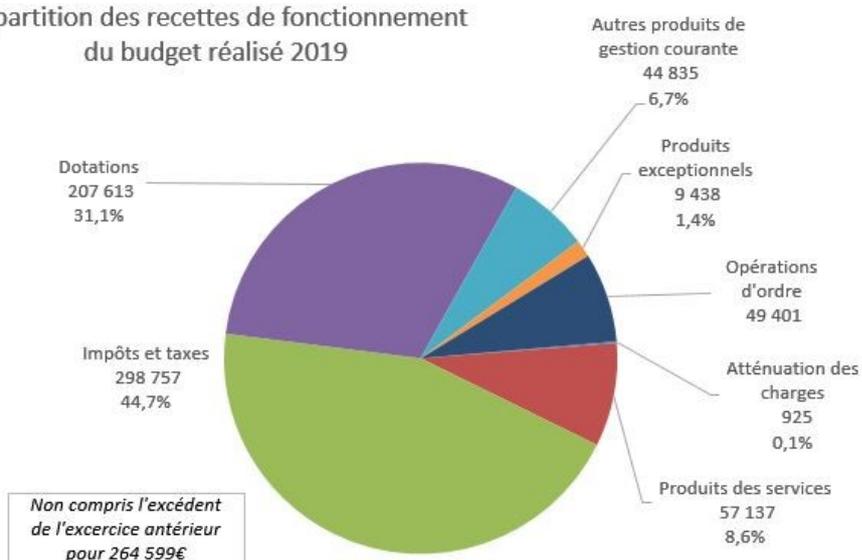
## BUDGET GENERAL

### Section de fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2019	Budget 2020	Recettes	Réalisé 2019	Budget 2020
Caractère général	134 652	178 090	Excédent exercice antérieur	264 599	206 873
Charges de personnel	228 516	239 610	Atténuation des charges	925	
Autres charges courantes	50 878	63 160	Produits des services	57 137	57 050
Charges financières	8 391	7 500	Impôts et taxes	298 757	288 000
Charges exceptionnelles	-	64 598	Dotations	207 613	185 542
Dépenses imprévues		35 000	Autres produits de gestion courante	44 835	43 000
Dotations aux amortissements	50 963	50 963	Produits exceptionnels	9 438	17 834
Atténuation de produits (Défense incendie)	22 215	22 292	Opérations d'ordre	49 401	49 401
Attribution compensation					
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>495 615</b>	<b>661 213</b>	<b>Total recettes réelles</b>	<b>668 106</b>	<b>591 426</b>
<b>Virement à section investissement</b>	<b>271 320</b>	<b>186 487</b>			
<b>Total dépenses</b>	<b>766 935</b>	<b>847 700</b>	<b>Total recettes</b>	<b>932 705</b>	<b>847 700</b>

### Section investissement

Dépenses	Réalisé 2019	Budget 2020	Recettes	Réalisé 2019	Budget 2020
Solde antérieur d'investissement reporté		267 538	Solde report exécution	562 082	
Attribution compensation Loire Forez	49 401	49 401	Excédent de fonctionnement	105 954	230 216
Emprunts et dettes assimilées	31 235	32 000	<b>Virt de la section de fonctionnement</b>	<b>271 321</b>	<b>186 487</b>
Immobilisations corporelles	40 995	268 910	Subventions investissement reçues	182 795	227 818
Travaux	1 066 571	160 000	Taxes aménagement	14 343	10 000
Cautions	510	1 376	Dépôts et cautions		1 500
Frais étude		15 000	TC TVA	54 438	181 279
Transfert asst LFA		784 049	Emprunt		
Reversement LFA asst		44 636	Opérations d'ordre	50 962	50 962
Opérations d'ordre	49 401	49 401	Produits des cessions asst LFA		784 049
<b>Total</b>	<b>1 238 113</b>	<b>1 672 311</b>	<b>Total</b>	<b>1 241 895</b>	<b>1 672 311</b>

Répartition des dépenses de fonctionnement  
du budget réalisé 2019Répartition des recettes de fonctionnement  
du budget réalisé 2019**BUDGET INVESTISSEMENT 2019**

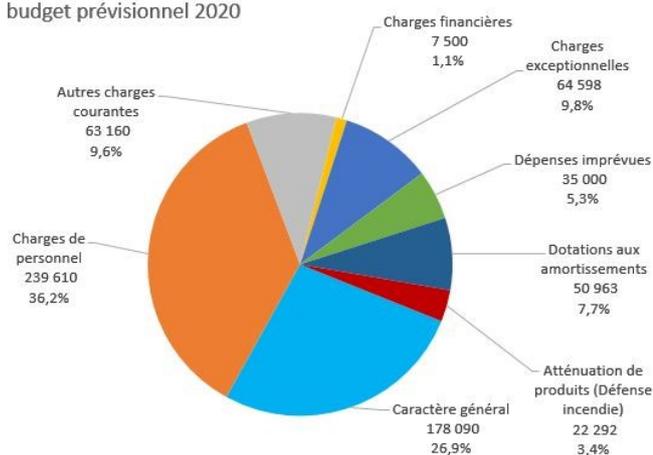
Concernant la section investissement, elle n'est pas comparable aux années précédentes avec des dépenses s'élevant à 1 238 113€ dont 1 066 571€ de travaux pour l'école, 40 995€ pour des travaux divers : fin de l'aménagement de la place de l'église, travaux d'accessibilité des vestiaires du foot ainsi que l'achat de matériels et mobiliers, 31 235€ de remboursement d'emprunts, et 49 401€ pour le financement de la voirie et de l'éclairage par le biais de Loire Forez. Le solde étant des opérations d'ordre avec LFA.

Les recettes s'équilibrent grâce au report d'exécution et au virement de la section de fonctionnement. A cela s'ajoute une partie des subventions perçues pour les investissements soit un montant de 182 795€ (DETR et Département) ainsi que 54 438€ de récupération de TVA sur les travaux 2018.

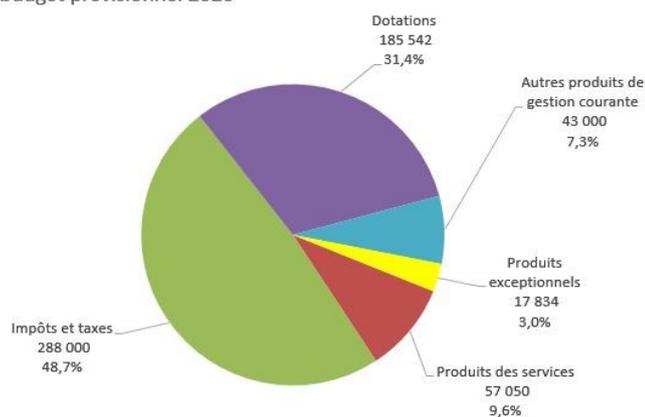
## PREVISIONNEL 2020

Pour 2020, même si la situation financière est saine, nous nous devons d'être prudents car nous risquons de connaître une période plus difficile avec des incertitudes concernant les dotations mais aussi les dépenses imprévues liées à la crise sanitaire. Le budget prévoit des investissements qui se chiffrent à 1 672 311€. Ce montant est à nuancer car il intègre tant en dépenses qu'en recettes la somme de 784 049€, qui correspond au transfert « cession assainissement avec Loire Forez ». A ce jour, le transfert de propriété des stations d'épuration de la commune est en discussion avec Loire Forez, de ce fait, le budget annexe de l'assainissement n'a toujours pas été transféré. Le solde étant pour l'essentiel la poursuite des travaux engagés ou programmés : aménagement de l'ancienne station, étude de déplacement, achat d'un véhicule... En effet, sur 2020, le Conseil Municipal n'a pas souhaité programmer des investissements importants mais il prévoit cette année un temps de réflexion afin de définir les priorités pour la suite du mandat.

Répartition des dépenses de fonctionnement  
budget prévisionnel 2020



Répartition des recettes de fonctionnement  
budget prévisionnel 2020



## SITUATION DE LA DETTE

Au 31/12/2019, la situation de la dette a évolué mais reste très raisonnable. Elle représente 335€ par habitant, à noter que pour les communes de même strate le montant est de 620€ par habitant. Son évolution est liée à l'emprunt réalisé pour les travaux de l'école à savoir 500 000€ sur 20 ans. Ce qui représente un remboursement annuel global de 39 126€, cette somme intègre un précédent emprunt.

## TAUX COMMUNAUX

Lors du Conseil du 12/06/2020, il a été décidé de n'appliquer aucune augmentation sur les différentes taxes. Ainsi les taux 2020 restent les suivants : Taxe Foncière bâti : 10,10%, Taxe Foncière non bâti : 39,49%. Pour mémoire, la Taxe d'habitation avec un taux de 5,69% a été supprimée et n'est donc plus collectée par la commune, l'état s'engage à compenser entièrement cette recette.

## RETOUR SUR LE CONFINEMENT...

Gardons le lien...

Pendant le confinement, la commune de Marcilly-le- Châtel a mis en place un suivi pour les personnes fragiles de plus de 65 ans et ce, grâce à la création d'un fichier téléphonique.

Entre l'élection et la mise en place de la nouvelle équipe municipale, un groupe de 7 élus s'est constitué pour assurer l'appel aux personnes vulnérables. Malgré la bonne volonté de tous, nous avons été freinés en raison de notre communication à distance d'où un avancement assez complexe.

Dans un premier temps, nos secrétaires nous ont transmis un premier fichier de 292 personnes sans numéro de téléphone. Nous avons corrigé, alimenté cette liste grâce à nos répertoires, nos connaissances et l'annuaire. Dans un deuxième temps, de fin mars à fin avril, nous avons lancé les appels pour ceux dont nous n'avions pas de nouvelles ou pas pu rencontrer lors de nos sorties.

Malheureusement, certaines personnes n'ont pu être contactées car nous n'avions pas de coordonnées. La commune invite ces personnes à se faire connaître en mairie en nous transmettant leur nom, prénom, adresse, date de naissance et surtout numéro de téléphone afin de mettre à jour ce fichier. Ceci reste un outil de communication entre la mairie et les administrés et n'a aucune valeur à être divulgué.

D'une manière générale, les personnes contactées étaient très contentes d'être appelées. Beaucoup nous ont dit être épaulées par leurs familles ou leurs voisins. Pour d'autres, nous avons écouté leurs inquiétudes, apporté notre soutien et pris note des besoins que ce soit en épicerie, pharmacie ou petits dépannages.

Nous tenons également à remercier les commerçants pour leur travail et les informations qu'ils ont pu nous faire remonter, merci à vous tous pour l'entraide et la solidarité dont vous avez fait preuve au cours de cette période difficile.

## PORTRAT DE MADAME GELOT

Mme Gélot est une jeune femme originaire de l'Ain, maman de deux enfants, qui est installée à Marcilly avec sa famille depuis trois ans.

Elle a été nounou pendant quelques temps, mais grâce à sa formation de podologue orthésiste et à ses diplômes (CAP et DT) obtenus à Lyon, elle travaille à son compte depuis 2ans. En effet, cette jeune femme très manuelle, a installé son « bureau-atelier » chez elle pour fabriquer plusieurs paires de chaussures pour personnes handicapées.

Comme beaucoup, elle a dû cesser son activité pendant la crise du Covid 19. C'est en voyant que certaines personnes n'arrivaient pas à avoir des masques de qualité pour travailler, qu'elle a commencé à en fabriquer. Au-delà de l'aspect financier, Mme Gélot a ressenti le besoin d'apporter quelque chose, d'être utile. Parfois aidée d'amis ou de membres de sa famille, elle passe beaucoup de temps à trouver les matières nécessaires et à faire ces masques (30 minutes par masque), qu'elle donne ensuite à son entourage ou vend à des personnes extérieures ainsi qu'à la commune de Marcilly.

Après le déconfinement, Mme Gélot, a pu reprendre progressivement son travail.

Merci à Mme Gélot de son accueil et du temps consacré pour répondre aux questions de l'Ecureuil.

## COMMÉMORATION DU 8 MAI



8 mai 2020

Pendant la période de confinement activée le 17 mars, les libertés de chacun ont été réduites pour protéger les plus vulnérables d'entre nous du virus Covid 19. Ainsi selon le protocole en vigueur, Monsieur le Maire et ses 3 adjoints ont représenté les habitants de la commune de Marcilly le Châtel pour la cérémonie du 8 mai 2020. La commémoration du 8 mai 1945 faisant mémoire de toutes les personnes qui ont permis de libérer la France lors de la seconde guerre mondiale, qu'ils soient soldats ou civils, résistants ou simples citoyens engagés.

## LE CONCOURS PHOTO DE L'ÉCUREUIL (EN PAGE DE COUVERTURE)

- |   |   |
|---|---|
| 1. <i>Marcilly sous les étoiles</i> , Etienne Laurendon                 | 7. <i>20h...Du bruit pour les soignants</i> , Sandrine Séférian             |
| 2. <i>Zen à Marcilly le Châtel pendant le confinement</i> , Noah Toinon | 8. <i>Une nouvelle copine confinée</i> , Jean-Louis Geneyton                |
| 3. <i>Un oiseau à La Côte</i> , Etienne Laurendon                       | 9. <i>Vive la nature !</i> Emma Dupuy                                       |
| 4. <i>On admire nos beaux paysages</i> , Léane Magand                   | 10. <i>L'arbre aux champignons</i> , Magali Chaize                          |
| 5. <i>Avec lui le rapprochement ne craint rien</i> , Danie Perrin       | 11. <i>Petite expérience autour d'une assiette de lait...</i> Angèle Chaize |
| 6. <i>L'école des écureuils par maîtresse Savanna</i> , Savanna Giraud  | 12. <i>Il n'est jamais trop tard quand on se lève tôt</i> , Lorraine Gay    |

*La remise des prix aura lieu dès que possible...*

## LA POSTE : HORAIRES D'ÉTÉ DU 29/06/2020 AU 29/08/2020

Le lundi de 9h00 à 11h00

Le jeudi de 9h00 à 11h30

Le mardi de 9h00 à 11h30

Le vendredi de 9h00 à 11h30

Le mercredi de 9h00 à 11h30

Le samedi **fermé**

## LA MÉDIATHÈQUE

La bibliothèque accueille les lecteurs avec des aménagements (mesures barrière) cet été tous les mercredis de 14h30 à 17h. Les permanences habituelles reprendront à la rentrée début septembre (sauf s'il y a des consignes contraires bien sûr).

## LES JEUX DE L'ÉCUREUIL PAR ROBERT DURIS

Edition spéciale : maladie 2020



Remue-ménages

Avec les lettres des mots ci-dessous, composer après chaque définition un mot relatif à l'actualité dramatique.

Il a généré une panique mondiale : IRA+COUVRONS .....

Il nous a fait « rire jaune » : VIDOC .....

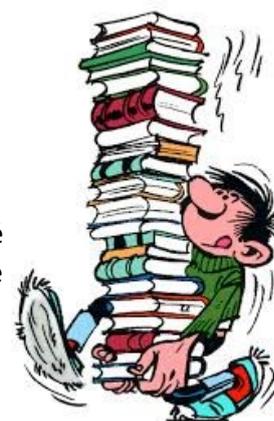
Nous l'avons été longtemps : ENFIN+SOC .....

Ils ont été héroïques : GAINS+TONS .....

Celle de la grippe espagnole a été bien plus terrible : PIED+AMEN.....

Ils sont un peu difficiles à supporter : SQUAME+S.....

Ouf ! il est enfin arrivé : FECOND+EMINENT.....



**Soyons encore vigilants : le jeu en vaut la chandelle !**

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vous êtes 80 à vous être déplacés ce Samedi 15 Février 2020 pour assister au dernier goûter spectacle du mandat 2014- 2020.

Le CCAS était heureux de vous présenter Pascale Charreton et son spectacle EXTRA-FAIM. Nous nous sommes donc retrouvés dans la salle d'attente de la nutritionniste Mme Chichi avec Raymonde un personnage haut en couleurs, bonne vivante venue pour



l'annonce :  
Maigrissez

de 52 kg, en 2 jours. Raymonde nous a régalez avec ses histoires drôles au kilo. Nous nous sommes retrouvés à chanter ensemble Les cornichons, La confiture, Juste un bon gigot...etc. Comme Bébert, son mari elle préfère, l'apérobic à l'aéro-bic...Nous nous sommes essayés à la méditation et pour les plus chanceux esquisser quelques pas de danse.



**"Le divertissement est le meilleur régime contre le poids de l'existence"**

## PORTAGE DE REPAS

Un nouveau service de portage de repas en cours avec La Poste sur Marcilly-le-Châtel

En effet, le CCAS a donné un accord de principe pour ce partenariat. La Poste et un traiteur local « Mélange des Saveurs », dirigé par Mr Guy Poyade de Montbrison sont en train de créer un service supplémentaire sur notre commune pour apporter du choix. A partir de 5 personnes intéressées par ce nouveau service, La Poste vous livrera vos repas à domicile avant 12H. La livraison s'effectuera le lundi pour le repas de lundi, le mardi pour les repas du mardi et mercredi, le jeudi pour les repas du jeudi et vendredi, et le samedi pour le repas du samedi et dimanche; soit 4 passages par semaine. Les tarifs du lundi au samedi sont de 5,50 € pour le plat principal et de 7,50 € le dimanche et jour férié. Possibilité de rajouter des options : entrée 2,00 € ; fromage 0,80 € ; dessert 1,50 € et potage 2,00 €. Le choix de repas est transmis le mardi et est à rendre le jeudi à la livraison.

Exemples de menus :

- Paleron de bœuf cuit 24H et Crumble de courgettes ou Blanquette de volaille et riz pilaf
- Tête de veau bourgeoise et ses légumes façon pot au feu ou Haché de veau maison ou Pâtes au beurre
- Cordon bleu maison et Purée de légumes estivale ou REPAS FROID Filet de dinde et Carottes râpées-céleri rémoulade
- Escalope de volaille et Purée de P de Terre ou Cervelas barbecue et Carottes paysannes
- Sauté de porc au curry et Jardinière de légumes ou Poulet rôti au jus et Frites

Soit en barquette aluminium soit en barquette micro-onde.

La livraison par La Poste coûtera entre 3,00 € et 4,00 €.

Une facture globale sera effectuée par le traiteur.

Si ce service vous intéresse merci de transmettre votre nom, prénom et téléphone en mairie qui transmettra au CCAS.

## FACE AUX CHUTES: GAGNEZ EN AISANCE, CONFIANCE ET SÉCURITÉ

Dans le cadre de sa politique d'action sanitaire et sociale, la MSA Ardèche Drôme met en œuvre des initiatives de prévention en direction des seniors des territoires ruraux (Peps Eureka, Atelier Vitalité ...), en coordination avec Atouts Prévention Rhône-Alpes, le groupement des caisses de retraite.

Ainsi, **en partenariat avec le club des aînés ruraux de Marcilly-Le-Châtel**, un atelier de prévention des chutes est proposé cet automne à tout retraité de la commune et des environs (quel que soit son régime de protection sociale). L'inscription est prise en charge par la MSA.

Cette session de 12 séances aura lieu à la salle des fêtes pour une quinzaine de personnes. Elle est animée par un professionnel du Comité Départemental d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire de la Loire. Dans une ambiance conviviale, il s'agit d'accompagner les participants dans la pratique d'exercices spécifiques, pour prévenir la perte d'équilibre et développer des automatismes afin d'éviter la chute.

Si vous êtes intéressés, vous êtes invités à participer à une réunion d'information gratuite. Dès que le contexte sanitaire le permettra, la date exacte vous sera communiquée par voie de presse, affiches, ... Restez donc attentifs. Aussi, pour tout renseignement, vous pouvez dès à présent contacter le secrétariat de l'Action Sociale MSA au 04 75 75 68 95.



## CANICULE

**ATTENTION CANICULE**

**Buvez de l'eau et restez au frais**

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous signaler auprès de la mairie  
04 77 97 40 80

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.

Je bois environ 1,5 l d'eau par jour mais pas d'alcool.

Je mange comme d'habitude (fruits, légumes, pain, soupe...).

**EN CAS DE MALAISE,  
APPELER LE 15**

Pour plus d'informations :  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr . meteo.fr . #canicule

### HOMMAGE À ROBERT LANDON

De passage en mairie, il savait toujours trouver l'anecdote à raconter sur la vie de notre commune. Toujours avec un brin d'humour, il m'en apprenait un peu plus à chaque rencontre sur un moment particulier de l'histoire de Marcilly le Pavé. La gare, l'épée, le concasseur etc... sont donc remontés à la surface, permettant, en relisant l'histoire, de comprendre le présent. Il me semble évident, après le temps passé dans nos archives communales, de lui rendre hommage pour son travail de recherche dans nos vieux documents et la mise en lumière de la vie passée\*. Merci l'ami, merci Robert.

Thierry Gouby, Maire de Marcilly le Châtel

\* Robert Landon avec Jean Louis Geneyton ont participé dernièrement à la réalisation de l'exposition à l'occasion du Centenaire de la Grande Guerre 14-18

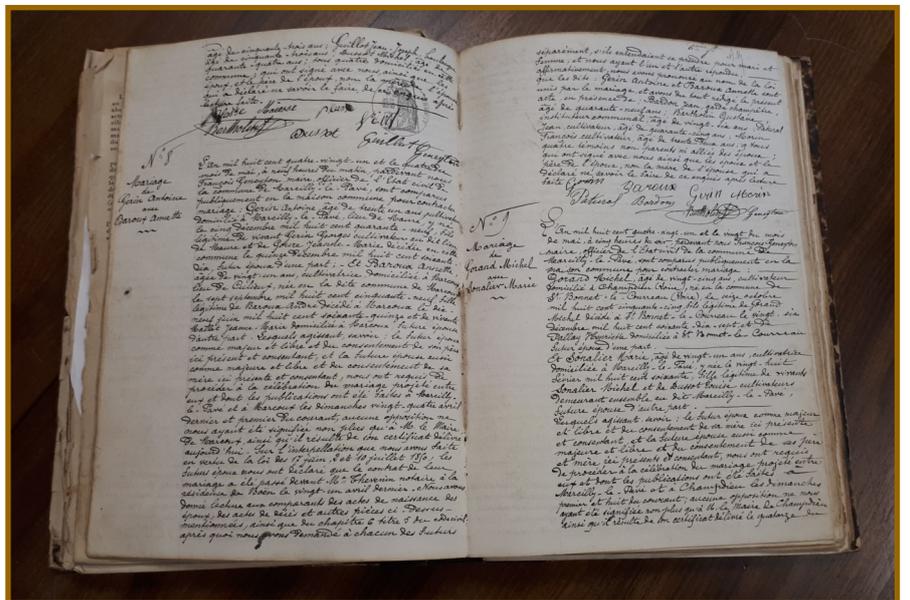
## ROBERT LANDON archiviste émérite

C'est très volontiers que je réponds à la proposition de notre maire d'ouvrir les pages de notre vieil Écureuil à un vieux confiné et de s'assurer ainsi que la mémoire de son prédécesseur a échappé aux méfaits du coronavirus. Le sujet concerne les services rendus discrètement et bénévolement à la commune au cours de son mandat et après par ROBERT LANDON décédé le 15 avril 2020.

Ce voisin montbrisonnais a longtemps fréquenté assidûment les salles de LA DIANA société archéologique et historique du FOREZ pour y participer à titre béné-

vole à divers travaux de mise en ordre de son riche patrimoine culturel, de classement, d'inventaire, de fouilles paperasières. Très porté à compiler ouvrages et documents anciens, curieux d'y retrouver traces séculaires pour ses propres recherches généalogiques. Atteint du virus généalogique il fut conduit à entrer souvent en contact avec des communes du FOREZ plus ou moins favorables à la consultation par l'étranger de leur documentation jugée intime. Perspicace et persévérant il avait acquis dans son domaine au cours des années une sérieuse expérience.

Ainsi au début de ce siècle il vint fureter à MARCILLY LE CHATEL. Intrigué par son intérêt pour l'examen des pièces administratives municipales parfois vétustes et de la fréquence de ses visites j'ai approché ce sympathique « rat de bibliothèque ». Sa passion pour la généalogie était partagée par un autre érudit local, JEAN LOUIS GENEYTON, aussi à l'aise dans le déchiffrement des grimoires, la reconstitution des générations et la chasse aux ancêtres. Nous avons profité de l'aubaine et accueilli à bras ouvert ROBERT et JEAN LOUIS constituant le tandem dit des FOUINEURS doté de sauf-conduit pour pénétrer dans armoires et dossiers poussiéreux. La commune a, pendant mes 2 mandats, disposé pleinement de leur savoir et disponibilité dans une spécialité souvent négligée en commune rurale au personnel réduit.



En premier lieu il leur a été confié de dépouiller, étudier divers documents archivés : délibérations comptes-rendus, courriers fort heureusement conservés, sauvés de plusieurs déménagements, d'incendies, d'inondations ou de rongeurs papivores. Avec l'arrivée en mairie des premiers ordinateurs, l'informatique a fourni un moyen remarquable de classement et de constitution de fichiers simplifiant l'accès aux archives. Mais pour en bénéficier, il fallait allier temps, perspicacité et maîtrise de l'outil informatique. Après des heures de patience et une efficace collaboration, notre cellule des fouineurs a doté la commune d'un classement d'archives dont la qualité a été reconnue.

Autre point fort des archives municipales résultant du travail de saisie confié aux élus et secrétaires, agents publics, après la tenue par les clercs, les registres d'état civil soigneusement reliés par décennies sont conservés dans une bibliothèque vitrée héritée de bibliophiles. Les compétences de nos deux généalogistes ont été assez souvent sollicitées par secrétaires de mairie et particuliers pour y retrouver les traces familiales. La connaissance acquise des états civils (laïques et paroissiaux) et autres documents a débouché sur plusieurs articles consacrés à l'histoire locale parus dans l'Écureuil (par exemple sur les métiers, le nombre d'estaminets, les écoles, JEAN COTE instituteur mobilisé mort à la guerre en 1914...) ou panneau près de la mairie sur le bâtiment de la bascule (les tuileries à Marcilly le Châtel). À plusieurs reprises, ils ont satisfait à l'impatience du maire avide d'informations sur des décisions ou événements antérieurs, ils l'ont notamment utilement renseigné sur les lieux-dits ou les deux cadastres (par exemple pour les chemins ruraux comme celui des diligences).

Quoi encore ? Pour les deux cimetières, ils sont intervenus lors de la constitution des premières mises sur informatique des sépultures. À deux reprises ils m'ont secondé dans la procédure triennale d'abandon de concession exigeant de sérieuses recherches d'identité. Il en a été de même pour la mise en œuvre d'une autre procédure dite de la recherche des « biens sans maître » qui a abouti à la propriété publique d'un petit bâtiment au BIZAY.

ET CETERA ! Cette brève évocation de l'activité de ROBERT LANDON ni élu ni électeur au service de la commune qui pourrait être mieux développée par son compagnon JEAN LOUIS est un bel exemple de bénévolat totalement désintéressé. Il s'est révélé un collaborateur compétent, discret, dévoué, passionné, effacé. Nous lui devons gratitude pour son apport durable dans des activités communales peu gratifiantes et ignorées du grand public.

Je lui rends en toute simplicité cet amical hommage.

**Louis Bouchet, Maire de Marcilly le Châtel de 2001 à 2014**

C'est au début de ce siècle que j'ai rencontré Robert lors de recherches généalogiques au local de l'AGL (Association Généalogique de la Loire) à Feurs. Passionnés tous les deux, nous avons élargi nos lieux de recherches aux mairies voisines, ainsi qu'aux Archives départementales de la Loire. À l'époque, on trouvait peu de données sur le Web (Internet). La retraite aidant, nous nous voyions de plus en plus souvent. Pour avoir « fouillé » les archives de la mairie de Marcilly, à la recherche de mes ancêtres, j'ai proposé au maire (Louis BOUCHET) de faire un peu le ménage. Proposition qu'il a rapidement acceptée. C'est alors, que Robert a pu montrer toutes ses connaissances d'archiviste. Malheureusement, la maladie est arrivée. Malgré les traitements de plus en plus pénibles, Robert, toujours positif, montrait une égale joie de vivre, et gardait tout son intérêt à nos recherches.

Robert était une bonne personne, et il nous manque.

**Jean-Louis Geneyton**

## ECLAIRAGE PUBLIC



Il aura fallu plus de deux ans pour mettre en place l'éclairage public sur le bas de la rue de Corbes. L'installation paraissait pourtant simple à réaliser et pourtant... La commission en charge du dossier s'est heurtée à plusieurs problématiques. Il a tout d'abord fallu déterminer le choix de l'éclairage : classique, nécessitant l'extension du réseau électrique sur cette portion de route ou alors faire le choix innovant pour le territoire, de mâts autonomes, autrement dit un éclairage solaire. Un petit groupe d'élus s'est rendu dans le département du Rhône afin de voir un éclairage solaire en fonction. La décision est prise, les élus font le choix de l'énergie renouvelable. Le dossier est porté par le service voirie de Loire Forez Agglo (LFA) et le Syndicat Intercommunal des Energies de la Loire (SIEL). Après la consultation des entreprises, les travaux débutent début 2020. L'implantation des socles de béton recevant les mâts est revue pour s'adapter aux réseaux souterrains, puis la crise sanitaire retarde le chantier... Enfin, fin mai, la rue s'éclaire!

Ne reste plus que la mise au point des minuteries, propre à chaque mât, pour que la rue de Corbes puisse à nouveau admirer les étoiles de 23h à 6h...

## DECLARATION DES RUCHES

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site du Ministère de l'Agriculture : <https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : [assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr](mailto:assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr)

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER: pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre)

<http://www.frgdsaura.fr/>

<http://www.facebook.com/sectionapicole.FRGSOURA>



## LA FOREZ ACADEMY : PASSEZ LES AUDITIONS !

La Forez Academy ouvrira ses portes cet été mais les auditions ont déjà commencé... Sa mission : constituer la troupe de la comédie musicale « Une vie en chansons » !

Jeunes et moins jeunes, novices et expérimentés, tout le monde peut tenter sa chance. C'est une occasion unique pour découvrir ou vous perfectionner dans une discipline artistique, révéler vos talents sur scène ou en coulisses, et partir en tournée.

Un staff professionnel, avec notamment la chanteuse Amélie-les-crayons, vous accompagne tout au long de l'aventure !

Le casting a débuté avec les auditions à la maison : chantez, jouez ou dansez sur le morceau de votre choix et publiez votre vidéo sur les réseaux sociaux pour rejoindre la troupe.

Rendez-vous aux prochaines auditions :

31 juillet Château du Rozier à Feurs

3 octobre Festival Baroque en Forez à Saint-Bonnet-le-Château.

Renseignements et inscriptions sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

Suivez l'actualité de la Forez Academy sur ses pages Facebook, Instagram ou Youtube.



## UN ÉTÉ EN LOIRE FOREZ

Après deux mois de confinement, l'été est synonyme de sorties et de liberté. C'est l'occasion de redécouvrir les richesses du territoire de Loire Forez, aux portes de chez vous.

Amateurs de sport, de culture, de tourisme, Loire Forez regorge de possibilités et de sorties au grand air...

### Via-ferrata

Site d'escalade prisé par les grimpeurs, les familles et les débutants pourront aussi profiter au rocher de l'Olme d'une initiation en douceur aux joies de la via-ferrata. Au programme, un parcours aménagé de 120 m pour gravir la paroi rocheuse, en franchissant une poutre.

### Jeux de piste entre bourg et nature

Rendez-vous à Usson-en-Forez pour une initiation à la course d'orientation. 4 parcours sont proposés et vous entraînent en famille ou entre amis du plan d'eau jusqu'au village. Coup de cœur pour le parcours avec les indices photos ! Carte en vente à 2€ dans tous les bureaux d'information touristique.

### Courses à pied dans les monts du Forez

Connaissez-vous le trail ? Au-delà du défi physique, ces parcours en montagne sont l'occasion d'une expérience sportive dans un environnement naturel exceptionnel. 15 pistes sont déjà accessibles aux débutants comme aux plus aguerris et 6 nouveaux parcours ouvriront courant 2020, à Chalmazel-Jeansagnière.

Points de départ à Ambert, Chalmazel-Jeansagnière, Usson-en-Forez et au col de la Loge.

Parcours à télécharger sur [www.tracedetrail.fr](http://www.tracedetrail.fr)

## LOIRE FOREZ AGGLO

### Baptêmes de chiens de traîneaux

Pas besoin d'attendre l'hiver : grâce à un attelage sur roulettes, les chiens de traîneaux vous font profiter d'une balade sensationnelle à travers les paysages estivaux au col de la Loge. À tester !

Plus d'informations sur [www.dubost-nature.com](http://www.dubost-nature.com)

Réservations au 07 61 11 07 89 ou par mail à [dubost.cri@orange.fr](mailto:dubost.cri@orange.fr) ou 07 89 76 66 98 - [franck.plassard@orange.fr](mailto:franck.plassard@orange.fr)

### Sur les traces de Saint-Jacques-de-Compostelle

Cet itinéraire emblématique traverse 24 communes du territoire sur pas moins de 106 km. Une randonnée qui mêle sport et tourisme sans mettre à mal votre confort, grâce aux aménagements réalisés par l'Agglo : tables de pique-nique, bancs, toilettes, relais d'information, signalétique, descriptifs du patrimoine...

[www.chemindesaintjacques.com](http://www.chemindesaintjacques.com)

### À la découverte des secrets du Forez

Même à côté de chez vous, le dépaysement est à portée de main ! L'office de tourisme et le Pays d'art et d'histoire du Forez organisent tout l'été des visites guidées du territoire sur des thématiques variées, comme « Poudlard-en-Forez » à Montverdun ou « Vidrieux, perle du Forez » à Lézigneux.

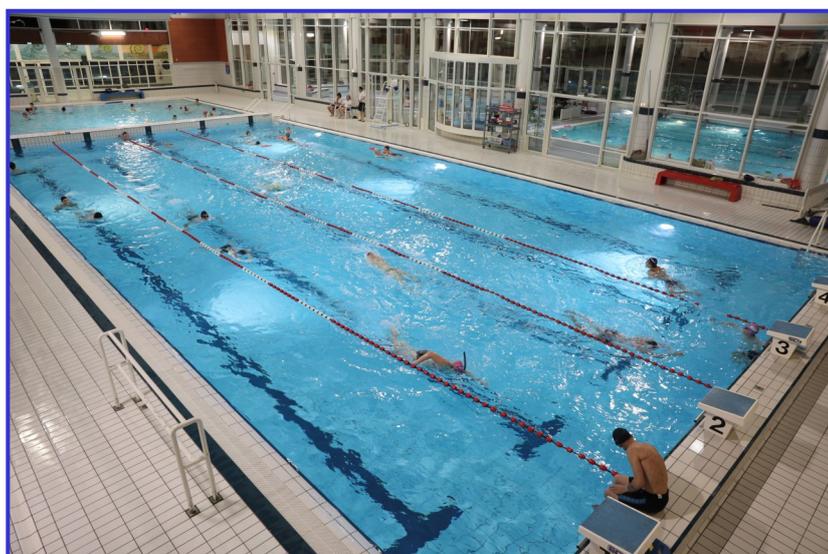
Programme complet sur [www.visitesloireforez.com](http://www.visitesloireforez.com) Inscriptions au 04 77 96 08 69.

## RÉOUVERTURE DES PISCINES LOIRE FOREZ

A l'approche de l'été, les piscines Aqualude à Montbrison et Petit Bois à Saint-Just Saint-Rambert ont rouvert leurs portes le lundi 29 juin dans des conditions particulières, afin d'assurer la sécurité des usagers et du personnel. Des créneaux horaires d'1h30 sont proposés au public le lundi de 11h30 à 20h, du mardi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 8h à 13h30. La réservation des créneaux et le paiement en ligne, sur le site internet de l'Agglo, sont obligatoires pour pouvoir accéder aux bassins. Les personnes ne disposant pas d'internet peuvent réserver leur créneau par téléphone auprès des piscines et payer à l'accueil de la piscine, en privilégiant le paiement sans contact.

Plus d'informations : [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

**Aqualude** 13 rue de Beauregard - 42600 MONTBRISON Tél : 04 77 96 24 61 - Mail : [piscineaqualude@loireforez.fr](mailto:piscineaqualude@loireforez.fr)



## COMPOSTEZ!

*La réduction des déchets est aujourd'hui un enjeu essentiel pour l'environnement et pour maîtriser les coûts liés à la collecte et au traitement des déchets. Ce défi est l'affaire de tous et passe par une forte implication des habitants. C'est pourquoi Loire Forez agglomération accompagne les usagers dans leur démarche pour limiter leur production de déchets. Tous ensemble, œuvrons pour un territoire éco-responsable.*

Considérant que le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas, 18 réunions d'information sur le compostage sont proposées aux habitants cette année. L'objectif est d'apporter des renseignements et des bonnes pratiques aux habitants sur le tri et le compostage/paillage.

Lors de ces réunions, Loire Forez agglomération propose la vente de composteurs à tarif préférentiel (financement de 50 % du prix). Il sera demandé aux personnes intéressées de fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. L'achat est limité à un composteur par foyer.

Tarifs : composteur de 400 litres en bois = 25 €

composteur + brass-compost' = 35€.



### Les prochaines réunions d'information sur le compostage près de chez vous :

Mardi 4 août à 10h // hôtel d'agglomération Loire Forez à **Montbrison**

Samedi 5 septembre à 10h // salle polyvalente à **Saint-Marcellin-en-Forez**

Mercredi 16 septembre à 14h // en **visioconférence**

Mercredi 23 septembre à 17h // Médiathèque Loire Forez à **Saint-Just Saint-Rambert**

Samedi 26 septembre // salle Pierre Boulez à **Montbrison**

Vendredi 2 octobre à 10h // en **visioconférence**

Mardi 13 octobre à 18h // salle de l'Orangerie à **Montbrison**

Jeudi 22 octobre à 18h // Salle Clavelloux à **Saint-Romain-le-Puy**

Vendredi 30 octobre à 17h // salle des Chartonnes à **Sury-le-Comtal**

Mardi 3 novembre à 14h // hôtel d'agglomération Loire Forez à **Montbrison**

## UNE AIDE POUR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU TERRITOIRE

Au titre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC), l'État accorde à Loire Forez agglomération une enveloppe de 393 966€, valable jusqu'en janvier 2022, pour soutenir la création, la reprise, le développement et le maintien des entreprises artisanales et commerciales par des aides directes aux investissements et par des actions collectives.

Travaux de modernisation des locaux, acquisition d'équipements professionnels ou encore rénovation des vitrines : tous ces projets peuvent faire l'objet d'une subvention du FISAC. Les dépenses éligibles incluent également la mise en place d'outils numériques (site internet, mailing, etc.) ainsi que les aménagements de sécurisation et l'amélioration de l'accessibilité.

Le montant total de l'aide est fixé à 20% du total des dépenses éligibles, avec un plafond fixé à 50 000€ HT. Il est possible de monter jusqu'à 75 000€ HT si le projet concerne la reprise d'une entreprise dans une commune rurale de moins de 2 000 habitants. De plus, l'aide du FISAC est cumulable avec les autres aides à l'investissement proposées par l'Agglo ou encore par la Région.

Les modalités et le dossier de subvention sont à retrouver sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

## UNE OFFRE DE LOGEMENTS ADAPTÉE AUX BESOINS DES HABITANTS

Le programme local de l'habitat définit pour 6 ans les objectifs et principes d'une politique visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements des habitants, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, à améliorer l'accessibilité du cadre bâti aux personnes handicapées et l'efficacité énergétique des logements. Il est l'aboutissement du travail mené par les élus de chacune des communes, en collaboration avec tous les acteurs de l'habitat.

Ce nouveau programme 2020-2026 met l'accent sur la nécessité de rendre attractif l'habitat en centre-bourg et centre-ville et d'éviter l'étalement urbain. Il affiche 5 objectifs principaux :

gérer de manière économe le foncier pour lutter contre l'étalement urbain, préserver les capacités de productions agricoles et maintenir un cadre de vie de qualité.

privilégier la proximité pour garder les logements proches des services, de l'emploi et des commerces.

permettre l'accès au logement pour tous grâce à une offre diversifiée

améliorer la qualité du parc de logements, que ce soit en termes de performance énergétique, d'adaptation du handicap ou à la vieillesse

redynamiser les centres-bourgs et les centres-villes et les adapter aux modes de vie actuels des habitants.

Le PLH se traduit également par des aides financières pour financer et rénover votre logement (réhabilitation, rénovation énergétique, primo-accession en centre-bourg...).

Plus d'informations : [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr) ou auprès de Soliha au 04 77 43 08 80.

## L'ECOLE PRIMAIRE JEAN CÔTE

Juste avant que les écoles ne soient fermées à cause de la crise sanitaire, trois classes de notre école ont pu se faufileur jusqu'en Ardèche. Trois jours fantastiques, début mars, avec une météo exceptionnelle, les 74 élèves de CE1-CE2-CM1 et CM2 ont découvert les trésors de l'Ardèche préhistorique.

Tout a commencé au Pont d'Arc (*photo*) avec un pique nique et une randonnée de découverte avec des guides.

Logés dans un très beau centre d'hébergement, très accueillant, les enfants ont pu passer deux soirées loin de leurs familles, pas toujours faciles mais très enrichissantes.

La seconde journée, nous avons visité le musée de la préhistoire d'Orgnac, certains élèves ont fait une chasse préhistorique au propulseur, d'autres un atelier fouille et les derniers ont fabriqué des poteries.

Tous les groupes sont descendus dans l'Aven d'Orgnac et ont découvert de fantastiques trésors sous terrains.

De retour au centre et après un bon repas, une soirée conte préhistorique était proposée dans un cadre magnifique et un décor faisant voyager dans le temps. Les petits Cro-Magnons ont pu s'endormir en faisant de beaux rêves.

Le dernier jour, nous allions à la rencontre de nos ancêtres à la grotte Chauvet, là aussi plusieurs ateliers attendaient les enfants. La visite de la grotte et de la galerie de l'Aurignacien permettaient aux élèves de remplir leur boîte à souvenirs...





*Devant l'entrée de l'Aven d'Orgnac, avec les 3 enseignants et les 6 parents accompagnateurs.*

## **QUE S'EST-IL PASSÉ À L'ÉCOLE PENDANT CETTE CRISE SANITAIRE**

Comme tous les élèves de France, les 144 élèves de notre école se sont trouvés bien dépourvus lorsque le 16 mars fut venu....

Dès les premiers jours sans école et jusqu'au dernier jour de cette année scolaire, les enseignants de l'école ont assuré un service d'envoi de travail, d'échanges et de vigilance pour que les élèves ne décrochent pas trop des apprentissages.

Le 11 mai, sous forme de volontariat, une vingtaine d'élèves de grande-section, de cours préparatoire et de cours moyen 2 ont pu reprendre le chemin de l'école.

Le repas de midi était tiré du sac et l'école était encore très calme... trop calme !

La rentrée du 2 juin a vu plus de volontaires rejoindre l'école, 5 classes étaient ouvertes partiellement pour accueillir les enfants à mi-temps, 73 élèves étaient présents. La cantine a repris. La préparation des repas et l'accueil des enfants se font en respectant des règles très strictes.

La rentrée du 22 juin a permis à 130 élèves de se revoir avant les vacances d'été... Toujours accueillis à mi-temps afin de respecter tout de même un protocole allégé, de rester prudent et vigilant par rapport à un virus toujours en embuscade.

Cette période difficile, inédite dans la façon d'aborder les apprentissages, n'a pas permis d'avancer dans les connaissances comme en présentiel. Mais grâce à l'investissement des familles, grâce au suivi des enseignants, grâce à la mairie et à ses personnels lors des différentes ouvertures, nous pouvons constater que les élèves ont progressé, chacun à leur vitesse, mais ils sont prêts à retrouver une scolarité dans des conditions normales dès septembre ???

**Nous avons retrouvé nos élèves avec le sourire et l'envie d'apprendre,  
pour eux le corona virus est déjà loin....**

**SOU DES ÉCOLES**

De nombreuses manifestations du Sou des écoles ont été annulées en ce début d'année :

*Le loto, la vente de brioches, la vente de plants de fleurs et légumes, le concert et la fête de l'école !*



Nous comptons donc sur la présence d'un maximum de Marcilloises et Marcillois aux manifestations à venir !



Les enfants ont pu néanmoins profiter d'une

**BOUM DU CARNAVAL** très réussie en février !

Jeanne a ouvert la soirée avec une lecture de contes qui a enchanté les plus petits comme les plus grands.

Les enfants et quelques parents courageux ont ensuite exhibé leurs plus beaux costumes sur la piste de danse !

**Prévisions des manifestations pour l'année scolaire 2020/2021 :**

**SEPTEMBRE**

Pot de présentation du Sou des écoles le VENDREDI 4 SEPTEMBRE à 16H30 dans la cour de l'école.

**OCTOBRE**

Vente de brioches dans tout le village en porte à porte le SAMEDI 10 OCTOBRE.

**NOVEMBRE**

LOTO le Dimanche 22 NOVEMBRE

**DECEMBRE**

Fête de Saint-Nicolas le VENDREDI 4 DECEMBRE  
(Vente de sapins, crêpes, maquillage).  
Vente de calendriers

**Rappel :**

Le sou des écoles dispose de **10 tables, 20 bancs**

**Tarif des locations :**

**5€** la TABLE + 2 BANCS (Contactez Franck GAILLARD pour réserver)

## FAMILLES RURALES



### Des nouvelles de votre association des Familles Rurales de Marcilly

Avec les moments que nous venons de traverser, nous avons dû stopper tous les cours de toutes les activités que nous proposons habituellement (danse enfants et ados, gym dansée adulte, fit dance, pilates, maintien en forme, yoga, scrabble, théâtre enfants). Nous savons que vous avez été tous affectés et espérons vous retrouver en pleine forme en Septembre.

Nouveauté pour cette année, nous allons lancer des inscriptions en ligne. Un message vous sera envoyé en août par mail avec toutes les instructions à suivre pour les inscriptions pour l'année suivante. La validation se fera avec la réception des règlements qui se fera soit par courrier, soit aux permanences que nous effectuerons lors du forum des associations de Boën ou de notre **assemblée générale le vendredi 4 Septembre 2020**.

Une inscription physique sera bien sûr possible pour les personnes n'ayant pas de mail ou pour les nouveaux adhérents. Nous espérons que ce nouveau système vous conviendra.

**Contact : Nathalie 04 77 58 17 66      Sophie 04 77 24 03 91      afrmarcilly@famillesrurales42.org**



Nous essayons de maintenir l'organisation de la marche des vendanges cette année. Elle aura lieu le **20 Septembre 2020** et la **préparation des pâtés aux pommes vendredi 18 à 8h** à la salle des fêtes. Nous voulons remercier tous les acteurs qui permettent cette manifestation, de nos sponsors, du tracé des parcours en passant par le débroussaillage, le balisage, du montage de la publicité, la confection des pâtés aux pommes ainsi que leur cuisson, les inscriptions, les parkings, les relais, les différents bénévoles en cuisine et sur les routes, sans oublier nos metteurs en scène Sandrine et Jean-Luc.

Vous pouvez les contacter si vous voulez nous aider dans l'organisation de ce moment toujours convivial et sympathique. (**06 43 04 27 19** ou **06 19 31 30 68**).

Nous souhaitons que l'année 2020/2021 soit remplie de bonheur et de joie en compagnie de l'association des Familles Rurales pour votre santé et bien-être dans votre territoire.

## DON DU SANG



En ce bel et chaud après midi du 22 Juin 2020, l'association a reçu l'établissement Français du sang pour sa collecte bi annuelle. C'est pas moins de 100 donateurs qui ont été accueillis. Nous les remercions d'être venus si nombreux. Nous souhaitons également remercier nos supers bénévoles Huguette et Marie-Claude, qui œuvrent sans faille depuis tant d'années pour assurer le moment récupération et collation qui suit le don de sang (merci aussi aux petites nouvelles exceptionnelles cette année, Catherine et Sophie).

**Nous serons heureux de vous retrouver pour le prochain don du sang qui aura lieu le lundi 19 Octobre 2020.**

## COMITE DES FETES



Cette année le comité des fêtes devait organiser plusieurs manifestations, dont la fête patronale et la St Nicolas en fin d'année. Suite à la pandémie du coronavirus, début mai, les membres du comité des fêtes en concertation avec la mairie ont préféré prendre la décision d'annuler la fête patronale qui devait se dérouler le week-end du 18 juillet.

L'état avait fixé l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 juillet, sachant que la fête devait commencer le vendredi 17 juillet.

Nous avons préféré prendre la décision d'annuler suffisamment tôt afin de prévenir les différents intervenants.

Avec les distances de sécurité, il nous aurait été difficile de mettre en place les différentes activités, ainsi que la préparation des chars pour le défilé du dimanche après-midi.

C'est dommage, car cette année au programme nous avons choisi de faire venir la troupe des KIPOUNI'S le samedi soir. Nous les reconduirons pour juillet 2021.

En ce qui concerne l'organisation de la St NICOLAS, la décision sera prise en octobre pour savoir si elle aura lieu ou pas en fonction de l'évolution du virus.

**A bientôt, les membres du comité.**



*L'équipe du Comité des fêtes*

## LES VIEILLES PIERRES

### La 10<sup>ème</sup> édition...

Pierre Grenier lui-même n'aurait sans doute pas envisagé une telle longévité pour l'association « Les Vieilles Pierres » à sa création en 2011 sous son impulsion. Des années plus tard, par son noyau dur conservé ou par des forces vives de personnes de passage, l'association poursuit ses activités et l'organisation d'événements.

Pour rappel, « Les Vieilles Pierres » propose des locaux de répétitions aux musiciens locaux du lundi au vendredi et ouvre ses portes lors de manifestations festives et culturelles, essentiellement tournées autour de concerts. Le festival en est le point d'orgue annuel, l'événement de plus grande ampleur avec un rayonnement de plus en plus large, mais toujours un esprit humain et convivial.

Et cet été... 10<sup>ème</sup> festival !!

Au lieu-dit Les Grandes Rases les vendredi 28 et samedi 29 août.

**Concerts** sous chapiteau le vendredi à partir de 20h.

Mento Cloub // Muddy Mood // Generale Hydrophonick

**Kermesse** dès 16h le samedi avec ateliers et animations pour petits et grands.

**Concerts** sous chapiteau le samedi soir.

Lingus // Cannibal Mosquitos // Flypaper & the Caustic Cleaners // çub

De quoi se rafraîchir sur place au snack ou à la buvette avec les bienfaits de nos producteurs locaux.

**Tarifs d'entrée : 7€ par soir / 12 € les 2 jours / prix libre le samedi après-midi (gratuit -12ans)**

(Sous réserve de modifications, rien n'est encore figé au moment d'écrire ces lignes étant donné le contexte actuel...)

Les membres de l'association remercient la municipalité pour son soutien, les voisins compréhensifs, le public du village et des alentours ; et bien entendu, Monique et Guillaume pour leur appui permanent et leur accueil toujours chaleureux.

Envie de bénévolat, des suggestions, besoin d'information, etc : [vieilles.pierres@yahoo.fr](mailto:vieilles.pierres@yahoo.fr)



## LE CLUB DE FOOT E.S.C.M

Suite à l'épidémie du coronavirus la saison de foot 2019/2020 s'est arrêtée le 15 mars.

La fédération a pris la décision de figer les classements à cette date-là.

Pour la future saison 2020/2021, nos équipes Seniors sont maintenues dans les mêmes divisions.

L'Equipe 1 en 2ièm division de district

L'Equipe 2 en 4ièm division de district

Les premiers matchs de coupe de France auront lieu les 6, 13 et 20 septembre, le

Championnat reprendra le week-end du 3 et 4 octobre. Pour la future saison, nous aurons :

**En Seniors : 2 équipes**

**En U18 : 1 équipe**

**En U15 : 2 équipes en entente avec le club de BOEN / TRELINS**

**En U13 : 2 équipes**

**En U11 : 1 équipe**

**En U9 : 1 équipe**

**En U7 : 4 équipes**



Cette année nous envisageons de créer une équipe foot LOISIRS, les matchs se dérouleront le samedi après-midi.

Notre équipe U15 (en entente avec BOEN / TRELINS) est toujours en compétition en coupe de la LOIRE. Elle disputera le match de ¼ de finale contre le club d'ANDREZIEUX BOUTHEON.

Le district a pris la décision de reprendre cette compétition en début d'année 2021.

Cette année les Seniors seront entraînés et dirigés par Gérard CHAZAL Gérard et Henry MAZET.

La saison dernière, Julien DELAUCHE et Stéphane COUCHAUD s'occupaient des Séniors, pour des raisons de disponibilités ils ont dû arrêter. Le président et les membres du bureau tiennent à les remercier pour avoir repris les équipes Seniors en fin de saison 2018/2019, ce qui a permis de créer un nouveau groupe de joueurs en intégrant les jeunes.

Thomas REGEFFE était en contrat de formation BPJEPS depuis 2 ans au sein du club, son contrat se termine fin juin. Début septembre un nouveau jeune Théo PARADISO sera engagé pour 2 ans pour une formation BPJEPS, il s'occupera de l'encadrement des jeunes joueurs avec les différents dirigeants.



***L'EQUIPE U15 Qualifiée en ¼ de finale de la coupe de la LOIRE***

Vous pourrez suivre la saison 2020/2021 sur le site internet du club avec les commentaires des dirigeants le lendemain des rencontres. <https://www.champdieumarcilly.com/>

Si vous souhaitez pratiquer le foot, veuillez contacter le président Alain PEYRET au 06 19 43 12 18.

**Date à retenir :** Concours Pétanque au stade de Marcilly-le-Châtel le 12/09/2020

Le président et les membres du bureau vous souhaitent de bonnes vacances. A bientôt.

## THÉRAPEUTES AUX PIEDS NUS

### THÉRAPEUTES AUX PIEDS NUS

Association de Loi 1901  
183 Route de Sainte Anne  
42130 MARCILLY LE CHATEL



L'association « Thérapeutes Aux Pieds Nus »

est née à Marcilly le 28 février 2020, sur le modèle d'une association internationale appelée « Médecins aux pieds nus ». En France, Médecins aux pieds nus (MAPN) est le nom d'une fédération humanitaire apolitique créée en 1987 par le docteur Jean-Pierre Willem qui s'investit dans des projets de développement durable dans plusieurs pays aux conditions similaires à la Chine de la révolution culturelle. Pour Jean-Pierre Willem, *« l'aide humanitaire doit fournir un accès aux soins de santé en utilisant les connaissances traditionnelles locales. Les Médecins aux pieds nus soutiennent les populations des pays émergents dans leur volonté de parvenir à un développement durable, respectueux de l'environnement, s'appuyant sur les moyens humains communautaires et les ressources locales. »*

Restant modestes, nous avons créé cette association sur le même modèle mais à une échelle locale, avec plusieurs objectifs :

*Promouvoir les thérapies naturelles et complémentaires par différentes actions d'information et de formation. Il s'agit de la médecine vietnamienne (Dien Chan), de la médecine traditionnelle et de l'énergétique Chinoise (Médecine Traditionnelle Chinoise, Tuina, Vacuothérapie, Reiki,...) mais aussi d'autres médecines complémentaires peu connues en France (Méthode Demelt, Tricothérapie, Aromathérapie, Massages aux pierres chaudes,...) ;*

*Mettre en place une structure permettant l'accès à la santé des populations défavorisées grâce aux thérapies naturelles et complémentaires, avec l'aide de thérapeutes acceptant d'intervenir sans être rémunérés à leur juste valeur et avec le soutien de personnes ou structures agissant en faveur de ces populations ;*

*Agir en collaboration avec les acteurs de la médecine non conventionnelle mais aussi avec les acteurs de la médecine allopathique pour le bien-être et la santé de la population tout en faisant prendre conscience que le meilleur médecin, pour chaque personne, est elle-même.*

Dans cette optique, nous organisons différents évènements : ateliers, formations, séminaires dans les locaux qui nous accueillent à Montbrison ou dans des salles municipales, des centres sociaux, MJC,...

Par exemple, nous avons une journée découverte pour présenter la méthode Demelt et le Dien Chan qui sera répétée les dimanches 28 Juin, 20 Septembre et 8 Novembre, à Montbrison. Nous aurons aussi 2 soirées à thème avec le Centre Social de Montbrison.

C'est aussi l'association Thérapeutes Aux Pieds Nus qui organise le Salon « Bien Etre Attitude », à Marcilly, les 17 et 18 Octobre prochain. Ce sera sa 3<sup>ème</sup> année d'existence et nous espérons que les visiteurs seront aussi nombreux que les années précédentes, sachant que, même si les précautions sanitaires à respecter sont allégées, les thérapeutes présents seront naturellement attentifs à ce que tout se passe bien.

Pour participer à ces manifestations, nous recherchons des adhérents à l'association (coût de l'adhésion = 10€) qui partagent ces objectifs et acceptent de fonctionner au sein des Thérapeutes Aux Pieds Nus. Aucune connaissance médicale n'est nécessaire, il faut avoir de la bonne volonté et de la bonne humeur.

Le Président, William BOUCHET

## NOUVEAU À MARCILLY : UN GÎTE DE GROUPE



Le gîte de l'Enchantement ouvrira ses portes début juillet.

Il est situé à 500m de l'auberge de la Césarde et de la Volerie du Forez. La capacité d'accueil est modulable de 14 à 20 couchages répartis en 2 studios équipés pour accueillir 4 à 6 personnes et d'un logis de 3 chambres avec salles de bain privatives (6 à 8 couchages). Le gîte dispose d'une salle de 80m<sup>2</sup>.

Le gîte de l'Enchantement s'adapte aux différents besoins pour permettre d'accueillir sur Marcilly des week-ends en famille ou entre amis, des stages en semaine, des séjours professionnels ou autres. Vous trouverez plus d'informations et de photos sur le site internet : [gitedelenchantement.fr](http://gitedelenchantement.fr) Le gîte est labélisé gîte de France et accepte les chèques vacances.

### Contact et informations

105 chemin des Boëles 42130 Marcilly-le-Châtel FRANCE

Tel : 04 77 58 03 18 / 07 812 882 01

Email : [contact@gitedelenchantement.fr](mailto:contact@gitedelenchantement.fr)



## ASSOCIATION POUR L'INTERCOMMUNALITÉ DES JEUNES

La municipalité de Marcilly-le-Châtel et l'APIJ sont heureuses de vous informer qu'un Espace Jeune ouvrira ses portes sur la commune à partir de septembre 2020.

### C'est quoi un Espace Jeune ?

C'est un rendez-vous hebdomadaire où un animateur de l'APIJ vient à la rencontre des jeunes de 11 à 16 ans pour proposer diverses animations qui seront choisies avec eux (activités sportives, artistiques, création de projets, etc).

Les séances auront lieu les mardis de 17h30 à 19h00 ou les mercredis de 14h00 à 16h00 (à définir avec les jeunes) au Local des jeunes de Marcilly.

### Et l'APIJ, c'est qui ?

L'APIJ (Association Pour l'Intercommunalité des Jeunes) est une association d'éducation populaire, créée en 1994 par des jeunes de l'ancienne Communauté de Communes du Pays d'Astrée. Cette association atypique, basée à Boën, accompagne les 11- 25 ans dans la construction de leurs projets en leur laissant une grande part de responsabilité et d'autonomie.

Une réunion d'information aura lieu au local des jeunes le mercredi 16 septembre à 18h30. Les modalités d'inscription vous seront alors présentées.

Tarifs : 10, 15 ou 20€ selon votre QF CAF pour l'année+ 2€ d'adhésion à l'APIJ (valable de septembre 2020 à août 2021).

Vous pouvez d'ores et déjà découvrir l'APIJ sur son site [www.apij.fr](http://www.apij.fr) ou nous contacter

Mail : [contact.apij@gmail.com](mailto:contact.apij@gmail.com) Tel : 04.77.24.13.02

## SOLUTION DES JEUX

2.	COVID	4.	SOIGNANTS	6.	MASQUES
1.	CORONAVIRUS	3.	CONFINES	5.	PANDEMIE
		7.	DECONFINEMENT		

Retrouvez nous sur le web !  
[www.marcilly-le-chatel.fr](http://www.marcilly-le-chatel.fr)

## DATES À RETENIR

- Vendredi 28, samedi 29 août **Festival Les Vieilles Pierres**
- Vendredi 4 septembre **Pot du Sou des écoles** 16h30, à l'école
- Vendredi 4 septembre **Assemblée Générale des Familles Rurales** 19h
- Samedi 12 septembre **Concours pétanque** ESCM au stade de foot
- Mercredi 16 septembre **Réunion d'information APIJ** 18h30 local des jeunes
- Vendredi 18 septembre **Préparation des pâtés aux pommes pour la marche** 8h Familles rurales
- Dimanche 20 septembre **Marche des vendanges** Familles Rurales
- Vendredi 9 octobre **Permanence Mutuelle communale** Mairie 14h-17h
- Samedi 10 octobre **Vente de brioches** Sou des écoles
- Samedi 17, dimanche 18 octobre **Salon « Bien être attitude »** Thérapeute aux pieds nus
- Lundi 19 octobre **Don du sang à la salle des fêtes** Familles Rurales
- Mercredi 11 novembre **Commémoration armistice 1918** à 11h
- Dimanche 22 novembre **Loto** Sou des écoles

## MAIRIE DE MARCILLY LE

*Ouverture au public*

Lundi de 14h à 18h

Mercredi de 8h à 11h

Vendredi de 14h à 18h30

*Téléphone* : 04 77 97 40 80



[marcillym@wanadoo.fr](mailto:marcillym@wanadoo.fr)

« Si vous venez d'arriver dans la commune de Marcilly, n'hésitez pas à venir vous faire connaître à la Mairie. Huguette Reynaud et Isabelle Thevenet, nos secrétaires, se feront un plaisir de vous accueillir pour vous donner des précisions sur la commune et répondre à vos questions. »

L'écureuil, Journal communal des informations de la commune de Marcilly le Châtel  
Directeur de publication : Thierry Gouby - Imprimé par nos soins  
Distribué par les élus aux habitants de la commune de Marcilly le Châtel  
Tirage : 670 exemplaires  
Photo de couverture : les photos gagnantes du concours de l'écureuil



Prochain Ecureuil : janvier 2021

Vous souhaitez communiquer avec l'écureuil...



[ecureuil\\_marcillylechatel@orange.fr](mailto:ecureuil_marcillylechatel@orange.fr)